



Syndicat de Communes de l'Ile Napoléon

S.C.I.N.

Procès Verbal du Comité Syndical

**- Séance du 14 décembre 2011 à 18 heures 30 -
Salle festive et culturelle de Battenheim**

Sur convocation du 8 décembre 2011 et sous la présidence de M. Bernard NOTTER, le comité du syndicat de communes de l'Ile Napoléon s'est réuni en séance ordinaire le 14 décembre 2011 à 18 heures 30, dans la salle festive et culturelle de Battenheim.

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Pierre **BARI**, Olivier **BECHT**, Daniel **BUX**, Jean-Pierre **CARD**, Martine **ELGARD**, Jean-Pierre **FÄH**, Bernard **HELL**, Charles **KREMPPER**, Gérard **LAMY**, Pierre **LOGEL**, Catherine **MATHIEU-BECHT**, Jean-Claude **NIEDERGANG**, Bernard **NOTTER**, Guy **OMEYER**, Georges **OTTENWAEELDER**, Richard **PISZEWSKI**, Christine **PLAS**, Bernard **RAPP**, Michel **RIES**, Patrick **RIETZ**, Raymonde **RISACHER**, Robert **RISS**, Daniel **SCHNEIDER**, Jean-Marie **SCHNEIDER** (à partir du point n° 2), Albert **SCHOLER**, Bernard **THIERY**, Gérard **THUET**, Philippe **WOLFF**.

Excusés : Monsieur Jean-Marie **SCHNEIDER** (jusqu'au point n° 1).

Assistaient à la séance :

- Monsieur Laurent BENGOLD
- Madame Stéphanie KREBER
- Monsieur Jean-Philippe HERTZOG
- Deux représentants de la presse locale (journaux l'Alsace et Les Dernières Nouvelles d'Alsace)

Monsieur Bernard NOTTER ouvre la séance à 18 heures 45. Il salue l'ensemble des délégués présents et remercie M. Georges OTTENWAELDER, maire de Battenheim, d'accueillir cette séance du comité syndical.

Après avoir également salué les services du S.C.I.N. ainsi que la presse, M. le président rend compte à l'assemblée de l'exercice de la délégation que celle-ci lui a accordée dans le cadre de la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés relevant de la procédure adaptée, d'un montant inférieur à 45 000 € hors taxes, dès lors que les crédits sont prévus au budget.

Les différents marchés et avenants passés en application de cette délégation, depuis le 15 juin 2011, concernent :

Date	Bénéficiaire – objet	Montant HT
28/06/2011	APAVE Mission CTC – rénovation de la toiture et installation de panneaux photovoltaïques au CTM de Sausheim	2 600,00 €
28/06/2011	Blondeau Ingénierie Mission SPS – rénovation de la toiture et installation de panneaux photovoltaïques au CTM de Sausheim	2 400,00 €
20/07/2011	DEKRA Mission CTC – construction d'un club-house pour le tennis de Battenheim	1 800,00 €
20/07/2011	APAVE Mission SPS – construction d'un club-house pour le tennis de Battenheim	2 575,00 €
20/07/2011	SARMAC..... Réaménagement du parking du groupe scolaire Nord à Sausheim	43 105,00 €
27/07/2011	CTB Blondeau..... Mission SPS – réhabilitation des locaux sinistrés du CTM de Sausheim	5 250,00 €
27/07/2011	APAVE Mission CTC – réhabilitation des locaux sinistrés du CTM de Sausheim	4 800,00 €
27/07/2011	Canon Fac-Similé Contrat de location de 4 photocopieurs (durée 5 ans)	35 271,74 €
13/09/2011	Picci Construction Modification des clôtures – rue du Cimetière à Battenheim	9 975,40 €
24/10/2011	Laboroute Etude et diagnostic de structure de chaussée – rue de Mulhouse à Rixheim	5 205,00 €
24/10/2011	SCREG Est..... Réaménagement du giratoire de la rue des Cigognes à Battenheim – lot 1 : voirie et réseaux divers	23 984,50 €
24/10/2011	Alios Ingénierie Etude géotechnique – réhabilitation de l'ACL à Sausheim	4 386,00 €
08/11/2011	Laboroute Etude et diagnostic de structure de chaussée – rue du Général de Gaulle à Habsheim	5 205,00 €
08/11/2011	Kompan Aménagement d'une aire de jeux dans la cour de l'école maternelle d'Ile Napoléon à Rixheim	30 492,50 €

Le comité syndical, à l'unanimité, lui donne acte de ce compte rendu.

Monsieur le président passe ensuite au premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n° 1 : **Approbation du procès-verbal du comité syndical du 16 novembre 2011**

Le procès-verbal du comité syndical du 16 novembre 2011 a été transmis par voie électronique et par courrier postal, à l'ensemble des délégués.

Compte tenu de l'absence de remarque ou d'observation quant à la rédaction de ce document, M. le président propose à l'assemblée de l'approuver.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal du comité syndical du 16 novembre 2011.

Point n° 2 : **Risques financiers liés à la protection sociale des agents du syndicat – souscription d'un contrat d'assurance par l'intermédiaire du centre de gestion – autorisation de signer**

- M. Jean-Marie SCHNEIDER rejoint la réunion -

Le syndicat de communes de l'île Napoléon a, par la délibération du 7 septembre 2011, demandé au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et du décret n° 86-552 du 14 mars 1986.

Le centre de gestion vient de communiquer les résultats de la consultation : le marché d'assurance pour les collectivités ayant moins de 30 agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. a été attribué à S.H.A.M. (assureur) et S.O.F.C.A.P. (gestionnaire du contrat).

Caractéristiques du contrat proposé

Durée du contrat : 4 ans à compter du 1er janvier 2012
Régime du contrat : capitalisation
Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

Risques couverts

1. Pour les agents titulaires et stagiaires affiliés à la C.N.R.A.C.L.
 - Décès
 - Accident de service & maladie imputable au service (y compris temps partiel thérapeutique)
 - Incapacité (maladie ordinaire, disponibilité d'office, invalidité temporaire)

- Maladie de longue durée, longue maladie (y compris temps partiel thérapeutique et disponibilité d'office)
- Maternité, adoption, paternité

Franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire, à un taux de 4,08 %.

2. Pour les agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la C.N.R.A.C.L. et les agents non titulaires de droit public

- Accident de service et maladie imputable au service
- Maladie grave
- Maternité + adoption + paternité
- Maladie ordinaire

Franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire, à un taux de 0,80 %.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir se prononcer à ce sujet.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Décide d'adhérer au contrat groupe souscrit par le centre de gestion, pour la couverture des risques statutaires des agents du S.C.I.N. ;**
- **Autorise M. le président ou son représentant, à prendre et à signer les conventions en résultant ainsi que tout acte y afférent.**

Point n° 3 : Convention de répartition des charges entre m2A et le syndicat concernant le marché de prestations de services périscolaires et extrascolaires intitulé organisation et animation d'accueil collectifs éducatifs de mineurs avec et sans hébergement pour le secteur Nord de la CCIN, conclu avec l'association « Les Copains d'Abord » - autorisation de signer

Le marché de prestations de « services récréatifs » signé le 14 août 2009 entre la communauté de communes de l'île Napoléon (C.C.I.N.) et l'association « Les Copains d'Abord », notifié le 27 août 2009 à ladite association, a pour objet la réalisation des prestations relatives aux compétences périscolaire et extrascolaire sur les communes de Sausheim et de Baldersheim. Il parviendra à échéance le 31 août 2012.

Suite à la dissolution de la C.C.I.N. et aux créations concomitantes de m2A et du syndicat de communes de l'île Napoléon (S.C.I.N.) au 1^{er} janvier 2010, la compétence périscolaire de l'ex-C.C.I.N. a été transférée à m2A et la compétence extrascolaire a été transférée au S.C.I.N.

Toutefois, afin de permettre la poursuite du service public, m2A a repris à son compte l'ensemble du marché et en assure le suivi et le paiement.

Il convient néanmoins de régler les conséquences financières de cette situation, afin que chaque collectivité assume les charges afférentes à ses compétences jusqu'à l'échéance du marché.

La convention annexée à la présente a ainsi pour objet de préciser les modalités de la participation financière S.C.I.N. aux paiements dus à raison du marché précité, conclu avec l'association « Les Copains d'Abord », pour les prestations relevant de la compétence extrascolaire.

La refacturation établie par m2A à la charge du S.C.I.N., est basée sur les paiements effectués en 2011 et 2012 par m2A. La contribution due au titre de l'année 2010 par le S.C.I.N. a d'ores et déjà été payée.

Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve les termes de la convention de répartition des charges entre m2A et le S.C.I.N. concernant le marché conclu avec l'association « Les Copains d'Abord » ;**
- **Autorise M. le président à signer ladite convention, ainsi que tout document y afférent.**

Point n° 4 : Décision modificative n° 1

1. Modification de l'affectation des résultats 2010

Par délibération du 30 mars 2011, le comité syndical avait procédé à l'affectation des résultats de l'année 2010, en y intégrant les restes à réaliser de fonctionnement. Or, en vertu des dispositions réglementaires applicables en la matière, cette opération doit prendre en compte uniquement l'excédent ou le déficit de l'exercice écoulé, cumulé, pour son affectation, au résultat antérieur à l'exclusion des restes à réaliser précités. Dès lors, eu égard à ce qui précède, le résultat cumulé de la section de fonctionnement doit être ramené de 7 976 767,03 euros à 7 564 812,75 euros.

Comme le montre le tableau ci-dessous, il en résulte mécaniquement que le résultat de fonctionnement reporté dans le budget primitif 2011 doit, quant à lui, être ramené à 639 061,45 euros (au lieu de 1 051 015,73 euros).

		Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice	F	3 676 122,38 €	10 935 363,87 €	7 259 241,49 €
	I	9 610 947,84 €	3 895 296,51 €	- 5 715 651,33 €
Reports de l'exercice N-1	F		305 571,26 €	305 571,26 €
	I		3 464 101,31 €	3 464 101,31 €
Total réalisations et reports		13 287 070,22 €	18 600 332,95 €	5 313 262,73 €
Restes à réaliser à reporter en N+1	F			
	I	6 826 820,27 €	2 152 618,99 €	- 4 674 201,28 €
Résultat cumulé	F	3 676 122,38 €	11 240 935,13 €	7 564 812,75 €
	I	16 437 768,11 €	9 512 016,81 €	- 6 925 751,30 €
	T	20 113 890,49 €	20 752 951,94 €	639 061,45 €

En conséquence, l'affectation des résultats de l'année 2010 se traduit donc par :

- La reprise, en section d'investissement, de la somme de 6 925 751,30 € (compte de réserves 1068) pour couvrir le déficit de clôture de ladite section au titre de l'exercice 2010 ;
- La reprise de la somme de 639 061,45 euros au compte 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2011.

Parallèlement, le solde d'exécution de la section d'investissement reporté déficitaire (article 001), doit être ramené à 2 551 550,04 euros.

2. Régularisation des opérations réalisées pour compte de tiers

Par délibération du 13 avril 2011, le comité syndical avait, à la demande des services de la trésorerie, entériné un certain nombre d'écritures de régularisation destinées à solder les comptes de plusieurs opérations précédemment réalisées sous mandat, pour lesquelles le syndicat avait, par la suite, été missionné en qualité de maître d'ouvrage désigné. Après vérification, il s'avère que ces écritures étaient erronées.

Il y a donc lieu de rapporter cette délibération et de reprendre les écritures concernées. Celles-ci s'établissent désormais comme suit :

A) Section de fonctionnement

a) En recettes

- Chapitre 042, article 7788, opération 61045 + 0,58 €
- Chapitre 042, article 7788, opération 31046 + 0,37 €
- Chapitre 042, article 7788, opération 41045 + 0,55 €

b) En dépenses

- Chapitre 023, article 023 + 1,50 €

B) Section d'investissement

a) En recettes

- Chapitre 45, article 458201, opération 501 + 239 200,00 €
- Chapitre 041, article 458201, opération 501 + 2 781,78 €
- Chapitre 021, article 021 + 1,50 €

b) En dépenses

- Chapitre 45, article 458101, opération 501 + 239 200,00 €
- Chapitre 041, article 204158, opération 501 + 2 781,78 €
- Chapitre 040, article 458103, opération 61045 + 0,58 €
- Chapitre 040, article 458104, opération 31046 + 0,37 €
- Chapitre 040, article 458105, opération 41045 + 0,55 €

Nomenclature des opérations faisant l'objet de la régularisation :

- 501Rixheim - construction d'un périscolaire à Entremont
- 61045Dietwiller - construction d'un périscolaire
- 31046Sausheim - construction d'un périscolaire
- 41045Rixheim - construction d'un périscolaire à l'île Napoléon

3. Couverture des engagements par réaffectation de crédits

Diverses opérations de régularisation imposent d'affecter des crédits complémentaires pour des aménagements réalisés ou engagés en 2010, qui ont été soldés cette année.

Enfin, l'avancement des opérations réalisées à la demande des communes, l'engagement des dépenses correspondantes ainsi que les décisions prises par le bureau en matière d'imputation des contributions communales, nécessitent des ajustements et virements de crédits, à l'intérieur des montants ouverts au budget primitif 2011.

Ces ajustements s'établissent comme suit :

A) Section de fonctionnement

a) En recettes

- Chapitre 74, article 74748..... + 1 907 147,00 €

b) En dépenses

- Chapitre 011, article 60631..... + 1 800,00 €
- Chapitre 011, article 606323..... - 7 650,00 €
- Chapitre 011, article 60636..... + 1 200,00 €
- Chapitre 011, article 6064..... + 7 650,00 €
- Chapitre 011, article 614..... + 1 000,00 €
- Chapitre 011, article 615231..... + 70 000,00 €
- Chapitre 011, article 615232..... + 170 000,00 €
- Chapitre 011, article 615233..... + 1 500,00 €
- Chapitre 011, article 61558..... + 600,00 €
- Chapitre 011, article 616..... + 350,00 €
- Chapitre 011, article 617..... + 1 200,00 €
- Chapitre 011, article 6237..... + 10 000,00 €
- Chapitre 011, article 6247..... + 15 000,00 €
- Chapitre 011, article 6248..... + 150,00 €
- Chapitre 011, article 6251..... + 200,00 €
- Chapitre 011, article 62878..... + 25 000,00 €
- Chapitre 011, article 6288..... + 350,00 €
- Chapitre 011, article 63512..... + 21 000,00 €
- Chapitre 011, article 6355..... + 500,00 €
- Chapitre 022, article 022..... + 81 000,00 €
- Chapitre 023, article 023..... + 1 094 142,72 €
- Chapitre 67, article 678..... + 200,00 €

B) Section d'investissement

a) En recettes

- Chapitre 13, article 1324..... - 1 907 147,00 €
- Chapitre 021, article 021..... + 1 094 142,72 €

b) En dépenses

- Chapitre 20, article 2031..... + 33 800,00 €
 - Baldersheim, rue du Stade..... + 2 000,00 €
 - Baldersheim, rue de Bourgogne..... + 600,00 €
 - Habsheim, rue du Général de Gaulle..... + 13 000,00 €
 - Rixheim, rue de Mulhouse..... + 6 500,00 €

- Sausheim, rue des Romains + 3 000,00 €
- Sausheim, rue de la Forêt Noire + 100,00 €
- Sausheim, parking groupe scolaire Nord + 600,00 €
- Sausheim, rue des Merles..... + 1 000,00 €
- Sausheim, rue des Primevères + 3 000,00 €
- Sausheim, salle de gymnastique..... + 4 000,00 €
- Chapitre 23, article 2313..... - 37 500,00 €
- Chapitre 23, article 2314..... + 2 062 000,00 €
 - Dietwiller, périscolaire..... + 3 500,00 €
 - Habsheim, CTM..... + 1 075 000,00 €
 - Habsheim, école Saint-Martin + 77 000,00 €
 - Rixheim, complexe sportif + 235 000,00 €
 - Rixheim, périscolaire Entremont + 295 000,00 €
 - Sausheim, menuiseries extérieures mairie + 1500,00 €
 - Sausheim, périscolaire..... + 165 000,00 €
 - Sausheim, locaux sinistrés du CTM + 210 000,00 €
- Chapitre 23, article 2315..... + 40 000,00 €
 - Rixheim, aire de jeux école maternelle + 40 000,00 €
- Chapitre 23, article 2317..... + 1 172 200,00 €
 - GRV – programme 2009-2010..... + 75 000,00 €
 - Baldersheim, impasse du Jura (op. non utilisée) - 82 000,00 €
 - Baldersheim, rue de Bretagne..... + 100 000,00 €
 - Baldersheim, remplacement coffrets EP + 50 000,00 €
 - Battenheim, giratoire rue des Cigognes + 1 200,00 €
 - Dietwiller, lotissement La Valbonne +250 000,00 €
 - Habsheim, rue du Général de Gaulle +111 500,00 €
 - Rixheim, rue Wilson + 400 000,00 €
 - Rixheim, Grand'rue..... + 35 000,00 €
 - Sausheim, parking groupe scolaire Nord + 27 000,00 €
 - Sausheim, rue de Baldersheim + 204 500,00 €
- Chapitre 020, article 020..... + 590 696,98 €

Les tableaux joints en annexes n° 1 et 2, reprennent l'ensemble des décisions modificatives ci-dessus proposées. Monsieur le président invite le comité syndical à en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Annule les termes de la délibération du 13 avril 2011 – point n° 2**
- **Approuve les modifications à apporter au budget primitif 2011, telles que ci-dessus détaillées ;**
- **Charge M. le président de la mise en œuvre de cette décision modificative.**

Point n° 5 : Baldersheim - aménagement du 1^{er} étage de la maison des associations – lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre

L'opération d'aménagement du 1^{er} étage de la maison des associations à Baldersheim a été retenue pour l'année 2012 au titre du programme pluriannuel des travaux du syndicat de communes de l'île Napoléon.

Les travaux entrevus permettront de créer des locaux associatifs supplémentaires et répondre ainsi aux besoins de plus en plus nombreux.

A ce stade de la réflexion, les services techniques du syndicat ont estimé le coût des travaux à 150 000,00 € HT.

Il y a lieu maintenant d'engager une consultation, selon la procédure adaptée, pour désigner le maître d'œuvre en charge de cette opération.

Les crédits nécessaires au règlement des dépenses de ce programme seront inscrits aux articles 2031-21201 et 2314-21201 du budget primitif 2012.

Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve l'estimation prévisionnelle sommaire établie par les services techniques du syndicat, pour les travaux d'aménagement du 1^{er} étage de la maison des associations de Baldersheim, qui s'élève à 150 000,00 € HT ;**
- **Autorise M. le président à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre par voie de procédure adaptée.**

Point n° 6 : Battenheim – construction d'un club-house pour le tennis – résultat de la consultation et attribution des marchés de travaux

Par délibération du 12 octobre 2011, le comité syndical autorisait M. le président à lancer la consultation d'entreprises selon la procédure adaptée (M.A.P.A.) pour les travaux de construction d'un club-house destiné au tennis de Battenheim. Un avis d'appel public à la concurrence a donc été envoyé à la presse le 21 octobre 2011, fixant la date limite de remise des offres au 21 novembre 2011 à 11 heures.

Le dépouillement et l'analyse des offres reçues en réponse, examinées par la commission M.A.P.A. les 28 novembre et 5 décembre 2011, sur le fondement des critères définis dans le règlement de consultation, se sont traduits par la désignation comme suit des attributaires des marchés :

N°	Lot	Entreprise	Montant H.T.
1	Gros-œuvre	Infructueux	
2	Charpente bois	Schwob à Traubach-le-Bas	57 918,99 €
3	Couverture / zinguerie	Soprema à Mulhouse	15 677,65 €
4	Menuiserie extérieure PVC	Infructueux	
5	Plâtrerie	MCK Plâtrerie à Bergholtz	7 744,52 €

6	Electricité / courants forts et faibles	Infructueux	
7	Chauffage électrique / ventilation mécanique / ECS électro-solaire	Infructueux	
8	Installations sanitaires	Infructueux	
9	Menuiserie bois	Infructueux	
10	Carrelage	Gervasi Frères à Cernay	3 402,00 €
11	Peinture	Danny Décor à Kingersheim	2 902,10 €
12	Revêtement de sol	Baas à Wittenheim	1 538,98 €
Montant total HT des marchés de travaux attribués			89 184,24 €

Monsieur le président invite le comité syndical à en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve le résultat de la consultation, tel qu'il figure dans le tableau ci-dessus ;**
- **Autorise M. le président à signer les marchés de travaux à intervenir avec les entreprises retenues par la commission M.A.P.A., les crédits nécessaires ayant été inscrits à l'article 2314-11105 du budget primitif 2011 ;**
- **Prend acte que les lots :**
 - o **1 – gros-œuvre ;**
 - o **4 – menuiserie extérieure PVC ;**
 - o **6 – électricité / courants forts et faibles ;**
 - o **7 – chauffage électrique / ventilation mécanique / ECS électro-solaire ;**
 - o **8 – installations sanitaires ;**
 - o **9 – menuiserie bois ;****ont été déclarés infructueux par la commission M.A.P.A. ;**
- **Autorise M. le président à engager, par voie de procédure adaptée, une nouvelle consultation pour les lots mentionnés à l'alinéa précédent.**

Point n° 7 : Habsheim – rénovation de l'école élémentaire du Centre – lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre

L'opération de rénovation de l'école élémentaire du Centre à Habsheim, a été retenue pour l'année 2012 au titre du programme pluriannuel de travaux du syndicat de communes de l'Île Napoléon.

Les travaux envisagés consistent pour l'essentiel à la mise en place d'une isolation thermique extérieure, au remplacement des menuiseries extérieures et des volets, à l'installation d'une V.M.C., au remplacement de la régulation de chauffage existante et à la mise aux normes de l'accessibilité.

A ce stade de la réflexion, les services techniques du S.C.I.N. ont estimé le coût des travaux à 230 000,00 € HT. Il y a lieu maintenant d'engager une consultation selon la procédure adaptée, pour désigner le maître d'œuvre en charge de cette opération.

Les crédits nécessaires au règlement des dépenses de ce programme seront inscrits aux articles 2031-51104 et 2314-51104 du budget primitif 2012.

Monsieur le président demande à l'assemblée de se prononcer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve l'estimation établie par les services techniques du syndicat, pour les travaux de rénovation de l'école élémentaire du Centre à Habsheim, qui s'élève à 230 000,00 € HT ;**
- **Autorise M. le président à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre par voie de procédure adaptée.**

Point n° 8 : Habsheim – réaménagement de la rue de la Délivrance – validation de l'A.P.D. – lancement de la consultation et autorisation de solliciter les subventions

L'opération de réaménagement de la rue de la Délivrance à Habsheim, a été retenue au titre des travaux de voirie 2011-2012.

Ce projet porte sur le réaménagement total de la voirie sur une longueur d'environ 1 000 ml entre la rue du Général de Gaulle et la rue du Maréchal Foch, comprenant notamment :

- Les terrassements généraux de la structure de chaussée si nécessaire ;
- La pose de bordures et caniveaux formant fil d'eau en pierre naturelle ;
- La collecte et l'infiltration des eaux pluviales ;
- Les traitements de surfaces ;
- Le renouvellement des installations d'éclairage public ;
- L'enfouissement des réseaux France Télécom et Numéricâble ;
- La réalisation de la signalisation horizontale et verticale.

Dans le cadre de leur mission de maîtrise d'œuvre, les services techniques du syndicat ont évalué l'ensemble des travaux à 800 000,00 € HT (956 800,00 € TTC).

Une aide financière à la réalisation de cette opération sera sollicitée auprès du conseil général du Haut-Rhin et, concernant l'évacuation des eaux pluviales de chaussée, auprès du SIVOM de l'agglomération mulhousienne.

Les crédits nécessaires au règlement des dépenses de ce programme seront inscrits aux articles 2031-51101 et 2317-51101 du budget primitif 2012.

Monsieur le président demande à l'assemblée de se prononcer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve l'estimation établie par les services techniques du syndicat, pour les travaux de réaménagement de la rue de la Délivrance à Habsheim, qui s'élève à 800 000,00 € HT ;**
- **Autorise M. le président à lancer la consultation d'entreprises, selon la procédure adaptée, et à solliciter les subventions auprès des collectivités intéressées.**

Point n° 9 : Sausheim – réaménagement de la rue de Saint-Louis – participation à la mise en souterrain du réseau Numéricâble

Pour des considérations d'ordre esthétique, le S.C.I.N. a décidé d'enfouir les lignes de télécommunication dans le cadre du réaménagement de la rue de Saint Louis à Sausheim.

La société Numéricâble a donc été invitée à produire une offre de prix pour la mise en souterrain de son réseau. Les prestations attendues de cette société, sont estimées à 1 268,96 € HT (1 517,68 € TTC) pour les travaux de câblage et la dépose des lignes aériennes existantes.

S'agissant des travaux de génie civil, leur réalisation est prévue dans le cadre du marché de voirie qui a été conclu avec l'entreprise attributaire Sarmac de Rixheim, et donnera lieu à paiement direct.

Les crédits nécessaires au règlement des prestations sont inscrits à l'article 2042-31104 du budget primitif.

Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve la participation du S.C.I.N. à l'enfouissement du réseau Numéricâble, dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue de Saint-Louis à Sausheim, aux conditions ci-dessus définies ;**
- **Autorise M. le président à signer tous documents afférents à cette opération.**

Point n° 10 : Travaux d'entretien ponctuels des voiries du S.C.I.N. – résultat de la consultation – attribution du marché

Dans sa séance du 12 octobre 2011, le comité syndical avait décidé de procéder à une consultation d'entreprises pour réaliser l'entretien courant des voiries sur le territoire du S.C.I.N. afin de satisfaire en temps réel les demandes d'interventions ponctuelles signalées par les communes membres.

Le contrat à intervenir prendra la forme d'un marché à bons de commande, d'une durée d'un an, renouvelable deux fois.

Le dépouillement et l'analyse des offres reçues en réponse, examinées par la commission M.A.P.A. le 7 décembre 2011, se sont traduits par la désignation comme suit, de l'attributaire du marché :

Lot unique – travaux de petits entretiens de voirie :

Entreprise Terrasses et Jardins de Sainte-Croix en Plaine, pour un montant annuel compris entre 35 000,00 € HT (mini) et 70 000,00 € HT (maxi).

Les crédits relatifs à ces travaux seront inscrits à l'article 615231 du budget primitif 2012.

Monsieur le président invite le comité syndical à en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve le résultat de la consultation, tel qu'il figure ci-dessus ;**
- **Autorise M. le président à signer le marché à intervenir avec l'entreprise retenue par la commission M.A.P.A.**

Point n° 11 : Maintenance des installations de feux tricolores – résultat de la consultation – attribution du marché

Dans sa séance du 12 octobre 2011, le comité syndical avait décidé de procéder à une consultation d'entreprises pour réaliser la maintenance des installations de feux tricolores implantées sur les communes de Baldersheim, Battenheim, Dietwiller, Habsheim et Rixheim, afin de répondre en temps réel aux demandes d'entretien ou d'intervention urgente.

Le contrat à intervenir prendra la forme d'un marché à bons de commande, d'une durée d'un an, renouvelable deux fois.

Le dépouillement et l'analyse des offres reçues en réponse, examinées par la commission M.A.P.A. le 7 décembre 2011, se sont traduits par la désignation comme suit, de l'attributaire du marché :

Lot unique – maintenance des installations de feux tricolores :

Entreprise Clemessy de Mulhouse, pour un montant annuel compris entre 15 000,00 € HT (mini) et 30 000,00 € HT (maxi).

Les crédits relatifs à ces travaux seront inscrits à l'article 615233 du budget primitif 2012.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve le résultat de la consultation, tel qu'il figure ci-dessus ;**
- **Autorise M. le président à signer le marché à intervenir avec l'entreprise retenue par la commission M.A.P.A.**

Point n° 12 : Régie de recettes de l'association « Les Copains d'Abord » – fixation des tarifs de l'accueil de loisirs et de séjours – hiver 2011-2012

- M. Jean-Pierre BARI quitte la réunion -

Il est proposé à l'assemblée de fixer, tel que détaillé ci-dessous, les tarifs des activités qui seront proposées par l'association « Les Copains d'Abord » pour l'hiver 2011-2012 :

1. Séjour ski et snowboard en Autriche, dans le Montafon, du 26 février au 2 mars 2012

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
355 €	395 €	435 €	485 €

2. Séjour ski et snowboard en Autriche, dans le Tyrol, du 4 au 11 mars 2012

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
375 €	405 €	445 €	495 €

Il est précisé que seules les familles dont le foyer fiscal se situe sur les communes de Baldersheim, Battenheim, Dietwiller, Habsheim, Rixheim et Sausheim peuvent bénéficier des tarifs des tranches 1 à 3, en fonction de leurs revenus fiscaux. Pour les autres communes, c'est le tarif de la tranche « extérieurs » qui trouve à s'appliquer.

Le revenu des familles et le nombre d'enfants sont pris en compte selon le barème suivant :

Famille	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
1 enfant	R<29 150 €/an	29 150<R<34 900 €/an	R>34 900 €/an
2 enfants	R<38 870 €/an	38 870<R<48 600 €/an	R>48 600 €/an
3 enfants	R<48 590 €/an	48 590<R<58 300 €/an	R>58 300 €/an
4 enfants et plus	R<58 300 €/an	58 300<R<68 000 €/an	R>68 000 €/an

Monsieur le président invite l'assemblée à en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à la majorité des membres présents ou représentés (une abstention – M. Jean-Pierre BARI), approuve les tarifs ci-dessus détaillés.

Point n° 13 : Divers

- M. Jean-Pierre BARI rejoint la réunion -

Monsieur le président distribue à l'ensemble des délégués, un document de synthèse reprenant les opérations d'investissement les plus significatives engagées par le syndicat, pour le compte des communes, au cours de l'année 2011.

Il informe l'assemblée que le prochain comité syndical se tiendra mercredi 15 février 2012 à 18 heures 30, dans la salle polyvalente de Dietwiller. Il sera précédé d'une réunion de bureau, à 18 heures, en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 25.

Battenheim, le 14 décembre 2011

**Convention de répartition des charges entre m2A et le
SCIN concernant le marché de prestation de services
périscolaires et extrascolaires intitulé « organisation et
animation d'accueil collectifs éducatifs de mineurs avec et
sans hébergement pour le secteur nord de la CCIN »
conclu avec l'association « Les Copains d'Abord »**

Entre les soussignés,

Mulhouse Alsace Agglomération, représentée par Madame Chantal RISSER, Vice Présidente, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération en date du 16 décembre 2011, d'une part ci-après désignée « m2A »

Et

Le Syndicat de Communes de l'Île Napoléon, représentée par Monsieur Bernard NOTTER, Président du SCIN, agissant en vertu de la délibération du Comité Syndical en date du 14 décembre 2011, d'autre part, ci-après désignée « SCIN ».

Préambule

Le marché de prestations de « services récréatifs » signé le 14 août 2009 entre la Communauté de Communes de l'Île Napoléon (CCIN) et l'association des Copains d'Abord et notifié le 27 août 2009 à ladite association, a pour objet la réalisation des prestations relatives aux compétences de périscolaire et d'extra scolaire sur les communes de Sausheim et de Baldersheim. Il parviendra à échéance le 31 août 2012.

Suite à la dissolution de la CCIN et aux créations concomitantes de m2A et du Syndicat des Communes de l'Île Napoléon (SCIN) au 1^{er} janvier 2010, la compétence périscolaire de l'ex-CCIN a été transférée à m2A et la compétence extrascolaire a été transférée au SCIN.

Toutefois, afin de permettre la poursuite du service public, m2A a repris à son compte l'ensemble du marché et en assure le suivi et le paiement.

Il convient par la présente convention de régler les conséquences financières de cette situation, afin que chaque collectivité assume les charges afférentes à ses compétences jusqu'à l'échéance du marché.

Ceci étant exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 – Objet

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de la participation financière du SCIN aux paiements dus à raison du marché précité conclu avec l'association « Les Copains d'Abord », pour les prestations relevant de la compétence extrascolaire.

La refacturation établie par m2A à la charge du SCIN est basée sur les paiements effectués en 2011 et 2012 par m2A. La contribution due au titre de l'année 2010 par le SCIN a d'ores et déjà été payée par le SCIN.

Article 2 – Montant de la contribution financière

L'application des taux relatifs aux différentes prestations dans les deux lots du marché permettent d'établir au titre de 2011 les sommes suivantes :

Prestations sur Sausheim

Prestations payées par m2A : 839 047,00 € TTC

Taux de refacturation : 71 %

Montant à refacturer : 595 723,37 € TTC

Prestations sur Baldersheim

Prestations payées par m2A : 266 192,00 € TTC

Taux de refacturation : 29 %

Montant à refacturer : 77 195,68 € TTC.

Un titre de 672 919,05 € TTC sera émis par m2A dès signature de la présente convention, et payé par le SCIN dès réception, ceci en tout état de cause avant le 31 décembre 2011. Un récapitulatif chronologique des règlements effectués et une copie des mandats émis par m2A au titre des acomptes versés seront annexés au document précité.

Pour l'année 2012, les mêmes taux seront appliqués aux prestations effectivement réalisées jusqu'au terme du marché en cours, soit le 31 août 2012. Le SCIN s'engage à payer les sommes dues au titre de 2012 dès réception du titre et des justificatifs y afférents.

Article 3 – Paiement de la prestation

Le SCIN se libérera des sommes dues au titre de la présente convention en faisant porter le montant au compte de la Trésorerie Principale Municipale de Mulhouse n° 30001 00581 C6840000000 16.

Article 4 – Durée

La présente convention prend effet à sa signature et prendra fin après versement de la totalité de la contribution financière du SCIN.

Article 5 – Modifications

Toutes modifications des clauses de la présente convention devront être faites d'un commun accord et constatées par un avenant dûment approuvé par les parties.

Article 6 – Résiliation

La convention pourra être résiliée, par lettre recommandée avec accusé de réception, par l'une des parties en cas de manquement à ses obligations par l'autre partie, après mise en demeure transmise par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans effet dans le délai d'un mois.

Une convention règlera les conséquences financières de la résiliation.

Article 7 – Litiges

Les litiges qui pourraient naître de l'application de la présente convention sont de la compétence du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Toutefois les parties s'engagent, avant d'ester en justice, à tenter de résoudre à l'amiable tout différend qui résulterait de l'interprétation, de l'exécution et des suites de la présente convention.

Fait en deux exemplaires, à Mulhouse, le

Le Président du SCIN,

Bernard NOTTER

Pour le Président m2A,
La Vice -Présidente
Chargée du périscolaire

Chantal RISSER

Décision modificative n° 1

Section de fonctionnement

Chapitre	Article		Intitulé	Montant BP 2011	Mouvements		Montant après DM1
	Dépenses	Recettes			Débit	Crédit	
002		002	Résultat de fonctionnement reporté	1 051 015,73 €	411 954,28 €		639 061,45 €
011	60631		Fournitures d'entretien	1 800,00 €	1 800,00 €		3 600,00 €
	606323		Fournitures de bureau	7 650,00 €		7 650,00 €	- €
	60636		Vêtements de travail	1 500,00 €	1 200,00 €		2 700,00 €
	6064		Fournitures administratives	3 200,00 €	7 650,00 €		10 850,00 €
	614		Charges locatives et de copropriété	66 500,00 €	1 000,00 €		67 500,00 €
	615231		Entretien voies et réseaux	107 530,00 €	70 000,00 €		177 530,00 €
	615232		Entretien de l'éclairage public	40 000,00 €	170 000,00 €		210 000,00 €
	615233		Entretien des feux tricolores	30 500,00 €	1 500,00 €		32 000,00 €
	61558		Autres biens mobiliers	2 000,00 €	600,00 €		2 600,00 €
	616		Primes d'assurance	24 000,00 €	350,00 €		24 350,00 €
	617		Etudes et recherches	- €	1 200,00 €		1 200,00 €
	6237		Publications	3 500,00 €	10 000,00 €		13 500,00 €
	6247		Transports collectifs	27 500,00 €	15 000,00 €		42 500,00 €
	6248		Transports de biens et transports collectifs divers	- €	150,00 €		150,00 €
	6251		Voyages et déplacements	500,00 €	200,00 €		700,00 €
	62878		Remboursements de frais à d'autres organismes	- €	25 000,00 €		25 000,00 €
	6288		Autres services extérieurs	- €	350,00 €		350,00 €
	63512		Taxes foncières	- €	21 000,00 €		21 000,00 €
6355		Taxes et impôts sur les véhicules	- €	500,00 €		500,00 €	
022	022		Dépenses imprévues	299 000,00 €	81 000,00 €		380 000,00 €
023	023		Virement à la section d'investissement	2 081 315,73 €	1 094 144,22 €		3 175 459,95 €
042		7788	Produits exceptionnels divers	- €		1,50 €	1,50 €
67	678		Autres charges exceptionnelles	- €	200,00 €		200,00 €
74		74748	Participations des communes	5 662 700,00 €		1 907 147,00 €	7 569 847,00 €
			Total mouvements	1 914 798,50 €	1 914 798,50 €		

Décision modificative n° 1

Section d'investissement

Chapitre	Article		Intitulé	Montant BP 2011	Mouvements		Montant après DM1
	Dépenses	Recettes			Débit	Crédit	
001	001		Résultat d'investissement reporté	6 925 751,30 €		4 674 201,26 €	2 251 550,04 €
020	020		Dépenses imprévues	826 366,73 €	590 696,98 €		1 417 063,71 €
021		021	Virement de la section de fonctionnement	2 081 315,73 €		1 094 144,22 €	3 175 459,95 €
040	458103		- 61045 - Dietwiller - construction d'un périscolaire	- €	0,58 €		0,58 €
	458104		- 31046 - Sausheim - construction d'un périscolaire	- €	0,37 €		0,37 €
	458105		- 41045 - Rixheim - construction d'une crèche et d'un périscolaire Ile Napoléon	- €	0,55 €		0,55 €
041	204158		- 501 - Rixheim - construction d'un périscolaire Entremont	- €	2 781,78 €		2 781,78 €
		458201	- 501 - Rixheim - construction d'un périscolaire Entremont	- €		2 781,78 €	2 781,78 €
13		1324	Subventions d'investissement (communes)	5 863 151,00 €	1 907 147,00 €		3 956 004,00 €
20	2031		Frais d'études	855 500,00 €	33 800,00 €		889 300,00 €
23	2313		Constructions	74 000,00 €		37 500,00 €	36 500,00 €
	2314		Constructions sur sol d'autrui	9 912 500,00 €	2 062 000,00 €		11 974 500,00 €
	2315		Installations, matériel et outillage technique	- €	40 000,00 €		40 000,00 €
	2317		Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	7 017 500,00 €	1 172 200,00 €		8 189 700,00 €
45	458101		- 501 - Rixheim - construction d'un périscolaire Entremont	- €	239 200,00 €		239 200,00 €
		458201	- 501 - Rixheim - construction d'un périscolaire Entremont	- €		239 200,00 €	239 200,00 €
Total mouvements				6 047 827,26 €	6 047 827,26 €		

SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS LES PLUS SIGNIFICATIVES ENGAGÉES PAR LE S.C.I.N. EN 2011

BATTENHEIM

Construction d'un club-house pour le tennis :

Nature des travaux : *Bâtiment neuf à ossature bois d'une surface hors œuvre de 118 m².*

Coût prévisionnel des travaux : 215 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Attribution des marchés de travaux en cours (sauf lots infructueux), démarrage des travaux prévu mars-avril 2012, pour une durée d'environ 5 mois.*

Réaménagement de la rue du Cimetière :

Nature des travaux : *Réaménagement de la voirie sur une longueur de 400 ml et renouvellement des luminaires d'éclairage public.*

Coût des travaux : 280 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Travaux terminés, réception à programmer.*

Création d'un giratoire rue des Cigognes :

Nature des travaux : *Modification de la géométrie d'un îlot existant, réfection des enrobés chaussée, signalisation horizontale et verticale.*

Coût des travaux : 50 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Travaux en cours de finition, réception à programmer.*

BALDERSHEIM

Création d'une aire de jeux rue des Cigognes :

Nature des travaux : *Aménagement d'un espace ludique clôturé réservé aux enfants de 2 à 6 ans comprenant une structure de jeux sur sol amortissant et 3 jeux sur ressort.*

Coût des travaux : 71 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Travaux terminés.*

Rénovation et mise en conformité du bâtiment Union :

Nature des travaux : *Rénovation et mise aux normes de la sécurité incendie, et de l'accessibilité.*

Coût prévisionnel des travaux : 323 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Démarrage des études de conception début 2012 (durée environ 6 mois), consultation des entreprises au 3^{ème} trimestre 2012, démarrage des travaux possible au 4^{ème} trimestre 2012.*

Projet de chauffage commun à la poste, la mairie et le bâtiment Union :

Nature des travaux : *Projet d'une chaufferie au gaz unique aux 3 bâtiments avec un réseau de chaleur.*

Coût des travaux : *Selon étude de faisabilité*

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Lancement d'une étude de faisabilité fin 2011.*

Construction d'un nouveau club-house de football et d'une salle festive et sportive :

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Les conclusions de l'étude « diagnostic/faisabilité » préconisent une démolition/reconstruction.*

Nature des travaux : *Construction d'un bâtiment neuf BBC et démolition préalable de l'ancien club-house.*

Coût des travaux : *Non défini*

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Engagement d'une mission de programmation au 1^{er} trimestre 2012.*

Réaménagement des rues de Bretagne et du Jura :

Nature des travaux : *Réaménagement de la voirie et renouvellement des installations d'éclairage public sur une longueur de 400 ml.*

Coût des travaux : 450 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Travaux terminés et réceptionnés en juin 2011.*

Réaménagement de la rue de Franche-Comté :

Nature des travaux : *Réaménagement de la voirie et renouvellement des installations d'éclairage public sur une longueur de 300 ml.*

Coût des travaux : 300 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Notification des marchés en cours, démarrage des travaux en février 2012.*

Aménagement de la rue du Stade :

Nature des travaux : *Prolongation de la rue existante sur une longueur de 150 ml, y compris réseau d'assainissement des eaux usées, alimentation en eau potable et réseaux secs.*

Coût des travaux : 160 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Lancement de l'appel d'offres en décembre 2011, démarrage des travaux programmé pour mars 2012.*

SAUSHEIM

Transformation et extension de l'ancien siège de la CCIN en structure d'accueil pour la petite enfance (maitrise d'ouvrage déléguée m2A) :

Nature des travaux : Réaménagement des anciens locaux du siège de la CCIN (687 m²) en structure d'accueil pour la petite enfance d'une capacité d'accueil de 40 enfants.

Coût des travaux : 585 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : Travaux en cours, livraison prévue fin du printemps 2012.

Construction d'un ensemble de bâtiments comprenant un périscolaire et une salle de restauration scolaire et périscolaire (maitrise d'ouvrage désignée m2A) :

Nature des travaux : Bâtiments neufs d'une surface totale de 1155 m² permettant d'accueillir 120 enfants en périscolaire (60 maternels et 60 élémentaires) et jusqu'à 180 enfants pour la restauration (répartis en 2 services).

Coût prévisionnel des travaux : 2 854 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : Engagement de la consultation d'entreprises début 2012. Permis de construire en cours d'instruction (diagnostic de sols à effectuer). Démarrage des travaux été 2012, pour une durée d'environ 18 mois.

Réhabilitation complète de l'ACL :

Nature des travaux : Réhabilitation lourde et modernisation de l'ensemble du bâtiment existant avec mise aux normes par rapport à la sécurité incendie et l'accessibilité aux PMR.

Coût prévisionnel des travaux : 1 532 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : En attente de validation de l'APS.

Mise aux normes des installations de ventilation mécanique contrôlée de l'EHPAD du Quatelbach :

Nature des travaux : Installation de dispositifs indépendants de ventilation permanente afin de permettre l'insufflation d'air neuf préchauffé et filtré, et faire ainsi bénéficier aux résidents et au personnel d'une aération saine, tout en limitant les pertes d'énergie.

Coût des travaux : 243 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : Travaux terminés.

Rénovation de la toiture et installation de panneaux solaires photovoltaïques au centre technique municipal :

Nature des travaux : Installation de 230 m² de panneaux solaires photovoltaïques sur les 6 premiers sheds du bâtiment du centre technique municipal soit 99.45 kWc y compris remplacement de la toiture et divers travaux connexes.

Coût prévisionnel des travaux : 1 042 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : La consultation des entreprises est en cours. Le démarrage des travaux est prévu au printemps 2012 pour une durée de 6 mois.

Réhabilitation des locaux sinistrés du CTM :

Nature des travaux : *Réfection complète des locaux du centre technique municipal sinistré par un incendie (2090 m²).*

Coût prévisionnel des travaux : 1 954 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Consultation des entreprises en cours. Démarrage des travaux prévu au printemps 2012 pour une durée d'environ 15 mois.*

Remplacement de menuiseries extérieures sur cinq bâtiments :

Nature des travaux : *Remplacement de châssis et portes vitrés sur différents ERP.*

Coût des travaux : 100 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Démarrage des travaux en décembre 2011.*

Réaménagement de la rue de la Hardt :

Nature des travaux : *Réaménagement de la voirie, enfouissement des réseaux aériens existants (vidéocommunication et téléphone) et renouvellement des installations d'éclairage public sur une longueur de 450 ml.*

Coût des travaux : 550 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Travaux terminés et réceptionnés.*

Réaménagement du parking de l'école du Nord, rue de la Hardt :

Nature des travaux : *Suppression des massifs d'espaces verts existants au droit du groupe scolaire pour créer des stationnements supplémentaires et renouvellement des installations d'éclairage public.*

Coût des travaux : 50 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Travaux terminés, réception programmée le 21 décembre 2011.*

Réaménagement de la rue de Saint Louis :

Nature des travaux : *Réaménagement total de la voirie, enfouissement des réseaux aériens existants (vidéocommunication et téléphone) et renouvellement des installations d'éclairage public sur une longueur de 300 ml.*

Coût des travaux : 150 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Travaux quasiment terminés, à réceptionner.*

Réaménagement du carrefour rue des Merles/allée des Fauvettes :

Nature des travaux : *Réaménagement du carrefour, travaux de voirie.*

Coût des travaux : 50 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *APS réalisé, en attente de validation par la commune, travaux programmés en 2012.*

RIXHEIM

Construction d'une structure d'accueil pour la petite enfance, d'un périscolaire et d'une salle associative à Entremont (maitrise d'ouvrage désignée m2A) :

Nature des travaux : *Bâtiment neuf type BBC sur 3 niveaux d'une surface totale de 1944 m² répartis comme suit : surface crèche : 666 m² (pour 40 enfants), surface périscolaire : 773 m² (pour 80 enfants), et surface salle associative : 505 m².*

Coût prévisionnel des travaux : 5 730 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Travaux en cours (démarrés en mars 2011) : Le gros œuvre du bâtiment est quasiment terminé. Clos et couvert en cours. Terrassement du parking couvert en cours. La livraison de l'ensemble est prévue fin 2012/début 2013.*

Construction d'un ensemble de bâtiments comprenant une structure d'accueil petite enfance et un périscolaire – quartier Ile Napoléon (maitrise d'ouvrage désignée m2A) :

Nature des travaux : *Bâtiment neuf BBC de 1015m² regroupant une structure d'accueil petite enfance de 550 m² d'une capacité d'accueil de 35 enfants et un périscolaire avec restauration, de 465 m² pour 75 enfants.*

Coût prévisionnel des travaux : 2 392 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Lauréat du concours désigné, démarrage des études de conception janvier 2012 (8 mois), consultation des entreprises fin 2012, démarrage des travaux prévu au 1^{er} trimestre 2013 pour une durée d'environ 18 mois.*

Construction d'un complexe sportif – quartier Ile Napoléon :

Nature des travaux : *Bâtiment neuf BBC d'une surface totale de 4 609m² composé d'une salle principale de compétition équipée d'une tribune de 500 places, d'une salle annexe multisports, d'une salle dédiée à la pratique des arts martiaux. Club-house, salle de réunion, bureaux, rangements... ainsi qu'un logement pour le gardien compléteront cet équipement.*

Coût prévisionnel des travaux : 5 943 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *La consultation d'entreprises sera engagée en décembre 2011. Le démarrage des travaux est envisagé au 2^{ème} trimestre 2012, pour une durée d'environ 18 mois.*

Création d'une aire de jeux à l'école maternelle de l'Ile Napoléon :

Nature des travaux : *Aménagement d'une structure de jeux comprenant 3 toboggans, une paroi d'escalade, des passerelles, un espace abrité, divers accessoires ludiques et un bac à sable.*

Coût des travaux : 36 500 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Travaux attribués, réalisation prévue au courant du 1^{er} trimestre 2012.*

Réaménagement de la rue Wilson :

Nature des travaux : Réaménagement total de la voirie, enfouissement des réseaux aériens existants (vidéocommunication et téléphone) et renouvellement des installations d'éclairage public sur une longueur de 1500 ml.

Coût des travaux : 1 600 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : Travaux en cours depuis avril 2011, fin des travaux : printemps 2012.

Prolongation de la rue Victor Hugo :

Nature des travaux : Aménagement d'une nouvelle voirie dans la prolongation de la rue Victor Hugo sur une longueur de 200 ml, y compris viabilités afin de desservir les futures structures : complexe sportif, périscolaire et crèche.

Coût prévisionnel des travaux : 350 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : Appel d'offre en cours, travaux en 2012.

Réaménagement de la rue des Marguerites et création d'une jonction cyclable vers Entremont :

Nature des travaux : Réaménagement de la voirie, enfouissement des réseaux aériens existants (vidéocommunication et téléphone) et renouvellement des installations d'éclairage public sur une longueur de 200 ml, création d'une jonction cyclable vers le quartier Entremont sur une longueur de 400 ml.

Coût prévisionnel des travaux : 350 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : Etudes phase APD en cours, travaux en 2012.

Réaménagement de l'avenue Charles Zumstein :

Nature des travaux : Réaménagement de la voirie, création d'un giratoire au droit de la rue Jean Jaurès avec une fontaine et renouvellement des installations d'éclairage public sur une longueur de 500 ml.

Coût prévisionnel des travaux : 900 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : Etudes phase APD en cours, travaux en 2012.

Réaménagement de la rue de Mulhouse (RD 66):

Nature des travaux : Réaménagement de la voirie, sur une longueur de 700 ml et création de pistes cyclables bilatérales.

Coût prévisionnel des travaux : 800 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : Etudes phase APS réalisées, travaux en 2014.

HABSHEIM

Rénovation thermique de l'école Saint-Martin :

Nature des travaux : *Rénovation thermique de l'ensemble du bâtiment comprenant la mise en place d'une isolation thermique extérieure, le remplacement des châssis vitrés et des verrières, le remplacement du chauffage électrique par un système de chauffage sur pompe à chaleur, l'installation d'une VMC double-flux et la mise en conformité de l'accessibilité par la création d'un sanitaire pour PMR.*

Coût des travaux : 441 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Travaux terminés.*

Construction d'un centre technique municipal :

Nature des travaux : *Bâtiment neuf de 854 m² regroupant l'ensemble des services techniques (bureaux, ateliers et garages).*

Coût prévisionnel des travaux de bâtiment : 1 848 500 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Travaux en cours (démarrage en novembre 2011), livraison prévue fin 2012.*

Rénovation de l'école élémentaire du Centre :

Nature des travaux : *Rénovation partielle. Les travaux consisteront pour l'essentiel à la mise en place d'une isolation thermique extérieure, au remplacement des menuiseries extérieures et des volets, à l'installation d'une VMC, au remplacement de la régulation de chauffage existante et à la mise aux normes de l'accessibilité.*

Coût prévisionnel des travaux : 275 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *La consultation pour la maîtrise d'œuvre sera engagée en décembre 2011. Travaux envisagés durant les congés scolaires d'été 2012.*

Création d'un giratoire au carrefour rue de la Rampe/rue de l'Aviation :

Nature des travaux : *Réaménagement de la voirie, renouvellement des installations d'éclairage public sur une longueur de 250 ml.*

Coût des travaux : 350 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Travaux terminés.*

Réaménagement de la rue de la Délivrance :

Nature des travaux : *Réaménagement de la voirie, enfouissement des réseaux aériens existants (vidéocommunication et téléphone) et renouvellement des installations d'éclairage public sur une longueur de 1000 ml.*

Coût des travaux : 1 000 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Etudes phase APD en cours, lancement de l'appel d'offres début 2012.*

Réaménagement de la rue du Général de Gaulle (RD 201) :

Nature des travaux : *Réaménagement de la voirie, (secteur compris entre la rue du Miroir et la rue d'Eschentzwiller) enfouissement des réseaux aériens existants (vidéocommunication et téléphone) et renouvellement des installations d'éclairage public sur une longueur d'environ 500 ml.*

Coût des travaux : *1 000 000 € TTC*

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Esquisses en cours, travaux programmés pour 2013.*

Prolongation de la rue du Cerf :

Nature des travaux : *Prolongation de la rue existante sur une longueur de 200 ml, y compris réseau d'assainissement des eaux usées et réseaux secs.*

Coût des travaux : *200 000 € TTC*

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *APS réalisé, APD début 2012, travaux fin 2012.*

DIETWILLER

Construction d'une nouvelle structure d'accueil périscolaire (en maîtrise d'ouvrage désignée m2A) et d'une école maternelle :

Nature des travaux : *Bâtiment neuf BBC d'une surface totale de 1220 m² comprenant une école maternelle de 755 m² (90 enfants) et une structure périscolaire avec salle de restauration, de 465 m² permettant d'accueillir 70 enfants.*

Coût prévisionnel des travaux : 2 936 500 € TTC (école maternelle : 1 819 000 € TTC, périscolaire : 1 117 500 € TTC)

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Réunion du 1^{er} jury de concours programmé début 2012, désignation du lauréat du concours (2^{ème} jury) été 2012, Etudes de conception environ huit mois, démarrage prévisionnel des travaux en été 2013, pour une durée d'environ 18 mois.*

Réaménagement des voiries du lotissement « La Valbonne » :

Nature des travaux : *Réaménagement de la voirie, renouvellement des installations d'éclairage public, enfouissement du réseau de téléphonie sur une longueur de 2200 ml.*

Coût des travaux : 1 700 000 € TTC

Etat d'avancement des travaux et/ou études : *Les travaux ont démarré en octobre 2011 et dureront jusque fin d'année 2012.*

NB : Pour l'ensemble des opérations listées ci-dessus, le coût des travaux ainsi que les calendriers de réalisation sont donnés à titre indicatif et sous réserve de l'approbation des différentes phases d'études, par les collectivités concernées, ainsi que des impondérables.